

CONSORTS PETIT

73 RUE SUZANNE
76470 LE TREPORT

À Blangy-sur-Bresle,
le 3 mai 2023

N/réf. :

Demande de diagnostic n° 571

Objet :

Contrôle du raccordement au tout à l'égout

P.J. :

Résumé de la visite (*en 2 exemplaires*)

Rapport de visite

Facture

Suite au contrôle du raccordement au tout à l'égout du bien sis au 73 RUE SUZANNE à Le Tréport, je vous prie de bien vouloir recevoir l'attestation correspondante en 2 exemplaires, ainsi que le rapport de visite.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner **1 exemplaire de la dite attestation, datée et signée avec la mention « Lu et approuvé »**.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, , l'expression de mes salutations distinguées.

Pauline LE DUIGOU
Assistante Administrative



**ENQUÊTE DE CONFORMITÉ POUR LE
RACCORDEMENT DES INSTALLATIONS
INTÉRIEURES D'ASSAINISSEMENT**
Résumé de la visite

Pour le bien :

- sis au : **73 RUE SUZANNE
76470 LE TREPORT**
- référence cadastrale : **AV0119**
- et actuellement en possession de : **CONSORTS PETIT**


Suite à la demande n° 571, et après :

- Vérification par nos soins de l'existence d'une boîte de branchement face à l'immeuble
- Réalisation d'un test contradictoire à la fluorescéine afin de prouver le raccordement effectif des exutoires du bien (évier, lavabos, WC, sorties de machine à laver, de lave-vaisselle, ...)

Il a été constaté que le raccordement des eaux usées au réseau d'assainissement était :

- Conforme
- Existant, mais présentant des non conformités :
- Inexistant

Établi à Le Tréport, le

	<u>Le propriétaire actuel du bien</u> CONSORTS PETIT	<u>Le prestataire de service</u> HYDRA
Représenté(e) par :	M./Mme	Mme LE DUIGOU
Date et signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)	Le : / /	Le : 03/05/2023 

ENQUÊTE DE CONFORMITÉ POUR LE RACCORDEMENT DES INSTALLATIONS INTÉRIEURES D'ASSAINISSEMENT

Résumé de la visite

Pour le bien :

- sis au : **73 RUE SUZANNE
76470 LE TREPORT**
- référence cadastrale : **AV0119**
- et actuellement en possession de : **CONSORTS PETIT**

Suite à la demande n° 571, et après :

- Vérification par nos soins de l'existence d'une boîte de branchement face à l'immeuble
- Réalisation d'un test contradictoire à la fluorescéine afin de prouver le raccordement effectif des exutoires du bien (évier, lavabos, WC, sorties de machine à laver, de lave-vaisselle, ...)

Il a été constaté que le raccordement des eaux usées au réseau d'assainissement était :

- Conforme
- Existant, mais présentant des non-conformités
- Inexistant

Établi à Le Tréport, le

	<u>Le propriétaire actuel du bien</u> CONSORTS PETIT	<u>Le prestataire de service</u> HYDRA
Représenté(e) par :	M./Mme	Mme LE DUIGOU
Date et signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)	Le :/...../.....	Le : 03/05/2023 

ENQUÊTE DE CONFORMITÉ POUR LE RACCORDEMENT DES INSTALLATIONS INTÉRIEURES D'ASSAINISSEMENT

Rapport de visite

Nom de l'usager : Consorts Petit

Adresse de 73 rue Suzanne
l'habitation :

COMMUNE :
76470 LE
TREPORT
tel :

Référence AV0119
cadastrale :

Date du contrôle : 24/04/2023

Agence :

Adresse
facturation :

Nature des locaux contrôlés			
Appartement <input type="checkbox"/>	Immeuble <input type="checkbox"/>	Pavillon <input checked="" type="checkbox"/>	Local commercial <input type="checkbox"/>

Type de réseau d'assainissement		Implantation du regard de branchement	
Unitaire <input type="checkbox"/>	Séparatif <input checked="" type="checkbox"/>	En domaine privé <input type="checkbox"/>	Sur trottoir <input checked="" type="checkbox"/>

Localisation des points d'évacuation d'eau et destination					
Identification	Localisation	Destination			
		Regard « assainissement »	Réseau pluvial	Terrain ()	Voirie
Evier	Cuisine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lavabo-Douche WC-Bidet	Salle de bain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
WC	Toilettes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lave-linge	Lingerie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Evier-Lave- vaisselle	Arrière-cuisine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gouttière		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

CONCLUSION		
Raccordement au réseau d'assainissement	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Conformité du raccordement	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

NON CONFORMITÉS PRÉSENTES	PROPOSITIONS DE TRAVAUX

CONDITIONS DU CONTRÔLE :

Toutes les pièces de la propriété ont été accessibles :

Oui

Non

Ne sait pas

Si non, lesquelles :

Le contrôle a été réalisé sur la base des informations fournies par le propriétaire :

Oui

Aucune information

Des ouvrages non accessibles ont été portés à notre connaissance :

Oui

Non

Si oui, lesquels :

Ce compte-rendu porte sur les évacuations d'eaux usées et d'eaux pluviales qui figurent sur le schéma joint. Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exhaustivité de ces évacuations. La responsabilité d'HYDRA ne pourra être engagée quant à la conformité ou non d'autres évacuations que celles explicitement citées dans le rapport et qui n'ont pas été contrôlées.

Ce présent test consiste en un contrôle d'écoulement à la fluorescéine qui rend compte des différents exutoires portés à notre connaissance et accessibles, jusqu'au réseau d'assainissement public. Il ne rend en aucun cas compte :

- des ouvrages intermédiaires entre l'exutoire et le réseau d'assainissement public
- de l'état, la vétusté et la configuration du réseau privé d'évacuation

Le schéma d'écoulement des eaux représenté est uniquement à titre indicatif et ne représente pas la configuration des conduites.

Seules les évacuations de la propriété inspectée sont concernées : ce diagnostic ne permet pas de déterminer l'existence d'une servitude de raccordement d'une autre propriété.

La conformité du diagnostic met exclusivement en avant l'évacuation des eaux usées vers le réseau d'assainissement et la stricte séparation des eaux usées et des eaux pluviales.

Établi à

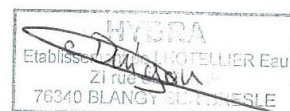
Le Tréport

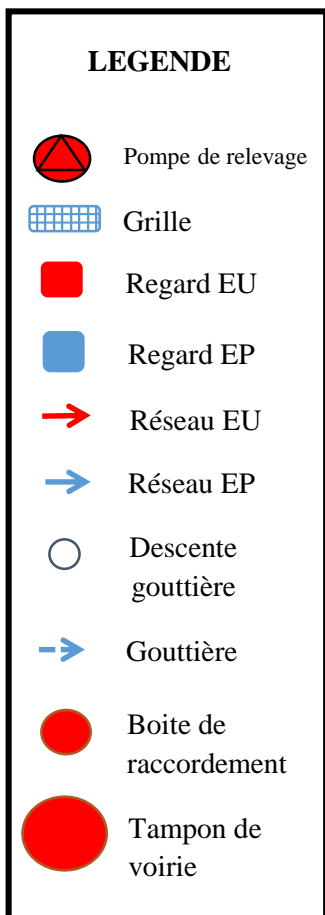
Le Contrôleur Assainissement,

Le 24/04/2023

HOUBART Laurent

PO :





P Puisard

